

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Champagne-Ardenne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Champagne-Ardenne
21, rue Andrieux
CS 60033
51723 Reims Cedex
03 26 97 81 72
noemie.coibion@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON

Mairie
16 Grande rue
10310 Longchamp-sur-Aujon
03 25 27 82 15
mairie.longchampssa@wanadoo.fr
<http://www.longchampsuraujon.fr/>

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

**LAVOIR DE
LONGCHAMP-SUR-
AUJON**



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Daté de 1826, la réalisation du lavoir de Longchamp-sur-Aujon en appentis a été adjugée à Messieurs Joseph DEMIGEST et Jean VERDIN . Il borde l'Aujon sur la rive droite, à proximité d'un gué près du pont. Une longue galerie, constituée de neuf gros piliers de pierre sur lesquels vient reposer une sablière destinée à supporter la pente de la toiture en tuiles romaines. Entièrement dallée en pierres de roche ; la barre-égouttoir a été conservée. Le niveau d'eau nécessaire à la bonne utilisation devait être assuré par une retenue d'eau en aval du village. Le lavoir de Longchamp-sur-Aujon fait partie des 5 plus anciens lavoirs du département de l'Aube.

LE PROJET DE RESTAURATION

Afin que l'âme de nos villages ne disparaisse pas, il nous paraît très important de préserver et de restaurer le patrimoine communal existant. Ce lavoir valorise notre commune. Il est situé sur l'itinéraire régulièrement fréquenté par les touristes reliant l'abbaye de Clairvaux au village de Colombey-les-Deux-Eglises, il est aussi sur le

tracé d'un sentier pédestre. C'est pourquoi après la réfection de la toiture de l'église et du clocher, nous avons décidé de remettre en état le lavoir. Malgré l'entretien régulier, le temps n'a malheureusement pas épargné l'édifice. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de restauration qui consistent notamment à la réfection de la toiture, du dallage, des murs et d'une intervention sur la consolidation des fondations. La commune a décidé de lancer une campagne de mécénat populaire à destination des particuliers, entreprises.... Par cette souscription, vous pourrez soutenir ce projet en faveur de la conservation du patrimoine rural et de l'embellissement de votre village.

LES CONTREPARTIES

Chaque donateur sera invité à une visite de fin de chantier accompagnée d'un verre de l'amitié et recevra un diplôme ainsi qu'un marque-page.

Montant des travaux	37 606 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Septembre 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du
LAVOIR DE LONGCHAMP-SUR-AUJON

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61237

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LAVOIR DE LONGCHAMP-SUR-AUJON

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre